

CRILAC
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE – Loi 1901

SUITE A LA MISE EN PLACE DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES – RGPD, ce texte a été adopté par les membres du Conseil d'Administration le 02 septembre 2019.

Le RGPD sera mis à jour chaque fois que nécessaire et au minimum une fois par an.

MODALITÉS D'INSCRIPTION : l'adhérent manifeste sa volonté d'adhérer, en lisant et signant ce document

RÉFÉRENCES :

Règlement Général de Protection des Données (RGPD) – mai 2018 – le RGPD s'applique aussi bien aux données papier qu'aux données numériques,
Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018,
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

PERSONNES HABILITEES :

Vos données personnelles ne sont utilisées que par les membres du Conseil d'Administration du CRILAC, uniquement, pour la gestion administrative des adhésions.

SECURITE DE VOS DONNEES PERSONNELLES :

Mesures prises conformément aux règles du RGPD :

Sécurisation des accès : classeurs papier sous clé, accès au fichier informatique par un code confidentiel.

DROIT DES PERSONNES :

- **droit à l'information** : tout adhérent a le droit d'obtenir des informations claires sur la manière dont ses données à caractère personnel sont utilisées et sur l'exercice de ses droits,
- **droit d'accès et de rectification** à ses données personnelles : tout adhérent a le droit, à tout moment, de demander l'accès à ses données personnelles et à leur rectification si ces dernières se révèlent incomplètes ou inexactes,
- **pour exercer ses droits** : l'adhérent doit le faire, impérativement, **par demande écrite** en précisant bien l'objet de la demande, soit par l'envoi d'un courrier postal adressé à la Présidente, soit par un courrier électronique à l'adresse suivante : 74crilac@gmail.com